

Profil sectoriel

Fabrication Générale

UNIFOR DANS LE SECTEUR DE LA FABRICATION GÉNÉRALE

Les 18 800 membres d'Unifor présents dans le secteur de la fabrication générale représentent près de 6 % de l'effectif total du syndicat et sont répartis dans 272 unités de négociation. Winpak, Ipex, Trench, Active Dynamics Group et Siemens Canada figurent parmi les principaux employeurs. Par branche d'activité, les membres de la fabrication générale sont surtout présents dans la fabrication de caoutchoucs synthétiques et de plastiques (20 %), de produits chimiques (17 %) et de produits électriques (11 %), qui représentent, ensemble, un peu moins que la moitié de tous les membres d'Unifor dans ce secteur. Les autres membres du secteur travaillent dans la fabrication de meubles (9 %), de machines (7 %), de textiles (2 %) et dans d'autres usines de fabrication non classées (34 %).

Principaux employeurs d'Unifor	Nombre approx. de membres
Winpak Ltd.	865
Ipex Inc.	435
Trench Ltd.	360
Active Dynamics Group	270
Siemens Canada	260

Faits et chiffres du secteur

PRODUCTION

PIB sectoriel	62,4 G\$
Part du PIB du Canada	3,2 %

COMMERCE

Exportations	144,7 G\$
Importations	244,6 G\$
Dépendance aux exportations	73,8 %
Dépendance aux États-Unis	60,3 %
Balance des échanges extérieurs	-99,9 G\$

EMPLOI

Emploi total	457,400
Changement en 10 ans	+7.1%
Pourcentage du personnel à temps partiel	3.7%
Salaire horaire moyen	\$38.98/hr
Changement des salaires réels en 10 ans	+2.5%
Moyenne des heures travaillées par semaine	35.8

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre (2022)	621,800kt
Changement en 10 ans	-10.1%
Part des émissions totales de l'industrie canadienne	3.45%

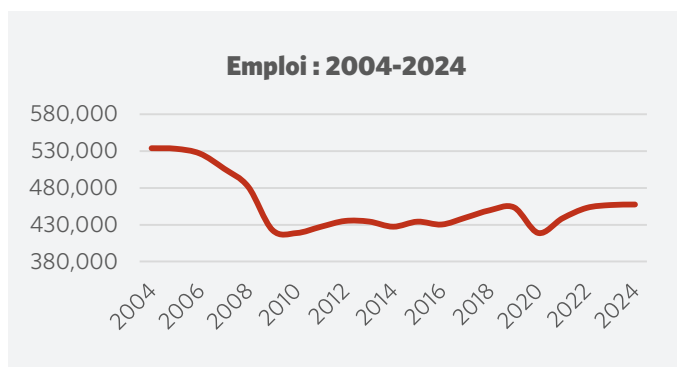
MAIN-D'ŒUVRE

Taux de couverture syndicale	15,5 %
Membres d'Unifor dans le secteur	18 800
Part de l'effectif total d'Unifor	5,9 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	272

Source : Statistique Canada; Service de la recherche d'Unifor. Les données se rapportent à 2024, sauf indication contraire.

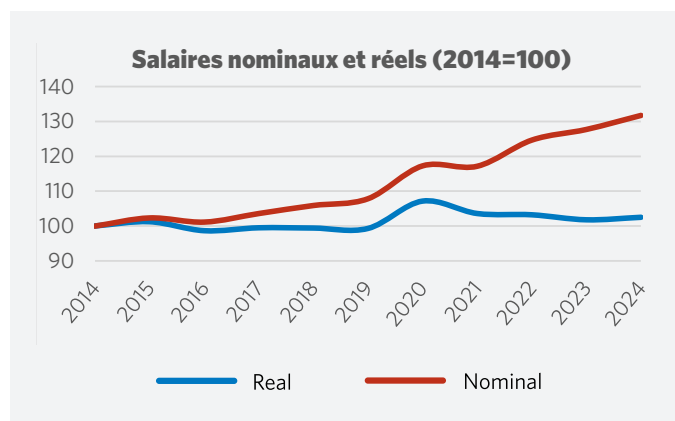
SITUATION ACTUELLE

Le secteur manufacturier du Canada comprend un éventail diversifié de lieux de travail, dont la plupart sont décrits plus en détail dans d'autres profils sectoriels d'Unifor. Par ailleurs, le secteur de la fabrication générale d'Unifor comprend des industries clés comme les textiles, les produits chimiques, les plastiques, le caoutchouc, la machinerie lourde, le matériel électrique, les meubles, etc. Dans l'ensemble, ce secteur a fait face à d'importantes difficultés au cours des deux dernières décennies. À la suite de divers facteurs, comme la concurrence provenant de producteurs étrangers et des déséquilibres commerciaux, le Canada a perdu près de 130 000 emplois dans le secteur de la fabrication générale depuis le début des années 2000. Ces chiffres indiquent un déclin important, puisqu'un emploi sur sept est disparu dans le secteur au cours de la seule période allant de 2004 à 2008.



Après la crise financière de 2008-2009, le secteur manufacturier canadien a connu une reprise progressive, qui s'est accélérée après 2016, pour ensuite connaître un important recul pendant la pandémie de COVID-19. Les niveaux d'emplois dans le secteur de la fabrication générale ont depuis remonté jusqu'à leur niveau prépandémique, mais peu d'emplois ont été créés depuis la fin de la pandémie. Depuis 2014, cependant, l'emploi dans le secteur a remonté jusqu'à

un respectable pourcentage de 7 %. La couverture syndicale du secteur de la fabrication générale est de 15,5 %, ce qui est près du taux moyen des branches d'activité du secteur privé, alors que les emplois à temps partiel comptent jusqu'à 3,7 % de tous les emplois du secteur.



De 2014 à 2019 dans le secteur de la fabrication générale, les salaires nominaux ont été relativement stagnants et les salaires réels ont enregistré une croissance légèrement négative, alors que l'inflation augmentait plus rapidement que les gains salariaux. Après 2019, les salaires ont commencé à augmenter fortement, mais l'inflation historiquement élevée des dernières années a fait en sorte que l'augmentation des salaires réels a été relativement minime. Au cours des dix dernières années, l'augmentation moyenne des salaires réels s'est établie à 2,5 % dans le secteur. Du côté de l'environnement, le secteur de la fabrication générale a considérablement diminué ses émissions de gaz à effet de serre, lesquelles ont diminué de plus de 10 % de 2012 à 2022. En 2022, sa part des émissions industrielles totales était égale à 3,5 %, ce qui est relativement proportionnel à sa part dans le produit intérieur brut (PIB) du Canada, laquelle s'élevait, en 2024, à 62,4 milliards de dollars en productivité économique.

ALLER DE L'AVANT : DÉVELOPPER LE SECTEUR DE LA FABRICATION GÉNÉRALE

Le secteur de la fabrication générale n'a pas encore regagné tous les emplois perdus depuis le début des années 2000, mais les récentes tendances semblent indiquer que les industries qui le composent sont dans une situation de reprise économique générale. Toutefois, étant donné les récentes tensions commerciales entre les États-Unis et le Canada, le secteur est particulièrement vulnérable aux perturbations externes causées par les tarifs douaniers punitifs de l'administration Trump. L'ensemble du secteur a exporté près de 74 % des livraisons manufacturières totales en 2024, tandis que 60 % de toutes les livraisons ont été exportées aux États-Unis, mettant en évidence la grande vulnérabilité du secteur à l'égard de l'imposition de tarifs douaniers.

Une balance commerciale négative de 100 milliards de dollars en 2024 indique de plus une merveilleuse opportunité d'accroître l'autonomie et l'autosuffisance du Canada en matière de fabrication générale. Heureusement, les gouvernements fédéral et provinciaux ont manifesté leur intention de promouvoir ce secteur. Des projets d'édification nationale de ce genre doivent toutefois donner la priorité à une approche qui englobe toute la chaîne d'approvisionnement dans le but de relancer le secteur de la fabrication au Canada, en veillant à ce que les produits intermédiaires et finaux produits par le secteur soient reliés, dans la mesure du possible, aux matières premières et aux fournisseurs du pays. Il est essentiel de mettre en place une stratégie industrielle cohérente et tournée vers l'avenir pour le secteur manufacturier du Canada.

Comme ces branches d'activité sont extrêmement dépendantes des métiers spécialisés, tous les ordres de gouvernement doivent faire davantage pour promouvoir les métiers en améliorant les programmes de formation et d'apprentissage. Les pressions démographiques sur les métiers spécialisés causées par une main-d'œuvre vieillissante et les

faibles taux de formations en apprentissage chez les jeunes sont de graves sujets de préoccupation auxquels le gouvernement doit répondre en faisant davantage pour encourager les jeunes à faire carrière dans les métiers. En outre, les quotas de formations en apprentissage devraient devenir une condition de base pour les employeurs qui reçoivent des prêts ou des subventions de la part du gouvernement. Enfin, pour que les métiers soient vus comme un moyen attrayant et viable de gagner un bon revenu, les gouvernements devraient accorder en priorité leurs subventions et leurs prêts à des lieux de travail et à des installations syndiqués qui paient le salaire régional en vigueur.

Recommandations pour le développement du secteur

- Négocier une fin permanente aux tarifs douaniers américains. Les récentes tensions commerciales entre les États-Unis et le Canada ont créé une incertitude paralysante au sein d'un secteur qui a exporté près de 74 % de sa production en 2024 et dont 60 % de toutes ses exportations étaient destinées aux États-Unis.
- Un important déficit de 100 milliards de dollars en 2024 met en évidence la nécessité pour le Canada d'accroître son autonomie et son autosuffisance en matière de fabrication.
- Une stratégie industrielle globale visant à relancer le secteur de la fabrication devrait être axée sur l'établissement de liens entre les matières premières nationales et les fournisseurs du pays tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Afin de résoudre les défis des travailleuses et travailleurs, les gouvernements doivent soutenir les métiers spécialisés en améliorant les programmes de formation et d'apprentissage, en faisant la promotion des métiers auprès des jeunes et en liant les quotas de formations en apprentissage au financement public destiné aux employeurs.